



Associations avec sections=2 présidents

Par **Bassablons**, le 20/08/2015 à 13:55

Bonjour
j'envisage de rentrer dans un bureau associatif sportif avec des sections séparées: foot, pétanque, ski, course à pied, tennis, badmington etc mais je m'aperçois que ma section à laquelle on impose d'après les statuts de l'association principale un président un trésorier un secrétaire + 3 autres membres n'a pas de statuts propres à ma discipline (section) seulement obéir aux statuts de l'assoc principale donc ma question est- il possible juridiquement parlant avoir 2 présidents 2 trésoriers 2 secrétaires (assoc + section) sur un seul modèle de statuts (assoc primaire) car chaque section n'a pas de statut propre?
Merci de vos réponses
Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire
A l'avance je vous remercie
Gérard